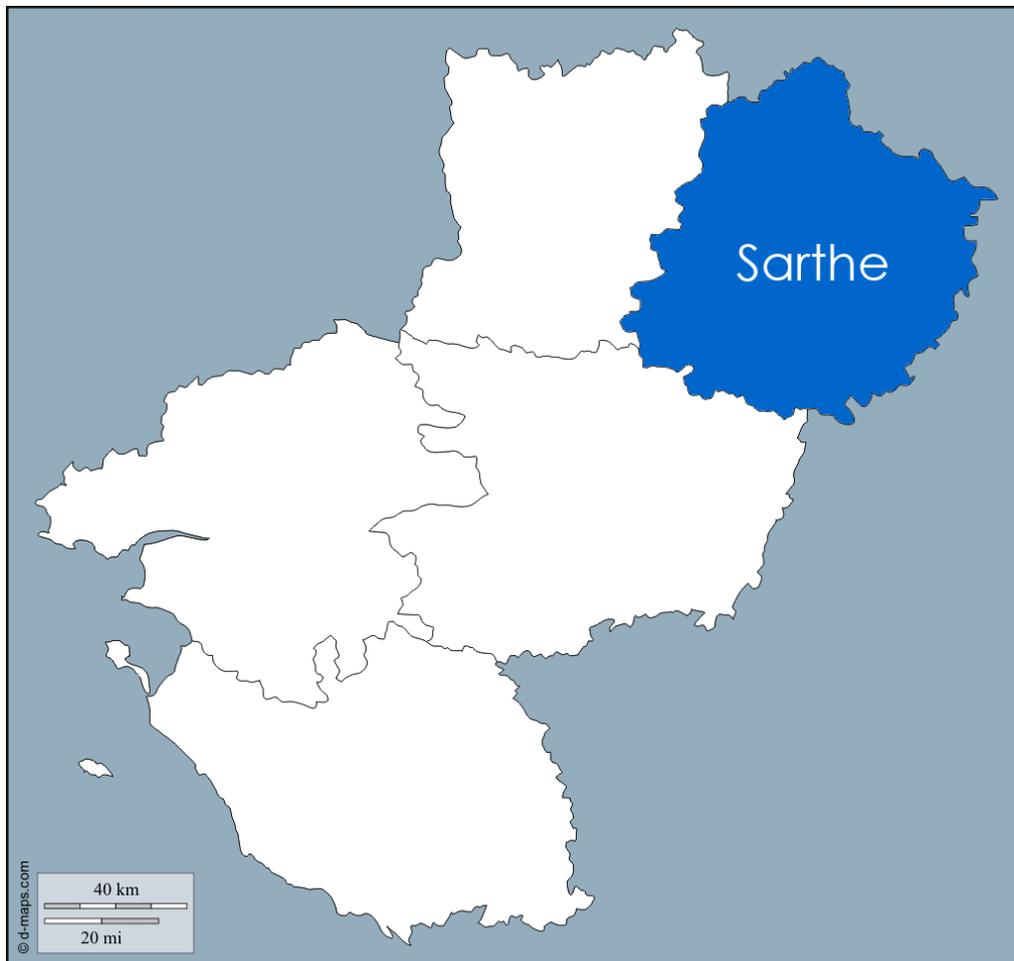


ACTION 1-2 (1-4 DU PRITH) – DIAGNOSTIC EMPLOI FORMATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

PORTRAIT DE TERRITOIRE - LA SARTHE



COORDINATION DU PRITH (PRACTHIS / DIVERSEA CONSEIL)

Table des matières

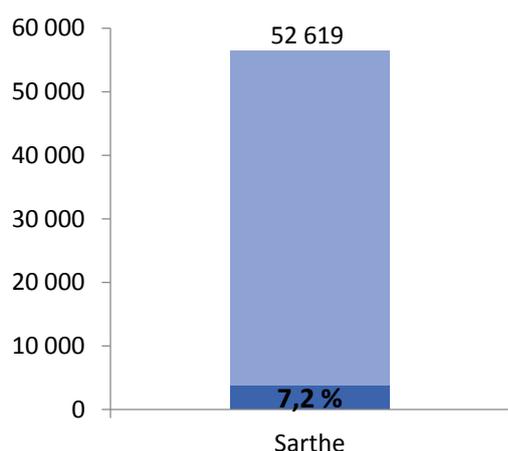
Données de contexte	3
L'accès à la formation	4
1. Les prestations d'accompagnement à l'entrée en formation	4
2. Les entrées en formation par type de formation	4
L'accès à l'emploi.....	6
1. La demande d'emploi des bénéficiaires de la loi	6
1.1 Evolution de la demande d'emploi.....	8
1.2 Les principales caractéristiques des DEBOE	9
1.3 Les principaux métiers recherchés par les DEBOE	10
1.4 Les entrées au chômage suite à un licenciement.....	11
1.5 Les sorties du chômage	11
2. Les embauches dans les dispositifs : SIAE et contrats aidés.....	13
2.1 L'entrée des personnes en situation de handicap dans les SIAE.....	13
2.2 L'entrée des personnes en situation de handicap dans les contrats aidés	15
2.3 Les entrées dans les EA et ESAT	16
3. Les placements réalisés par Cap emploi.....	17
4. Les créations d'activité financées par l'Agefiph.....	18
L'accès employeur.....	19
1. Les entreprises dans la Sarthe	19
1.1 Les établissements d'au moins un salarié	19
1.2 Répartition des établissements et effectifs salariés dans les secteurs les plus présents dans la Sarthe.....	19
2. Les modalités de réponse à l'obligation d'emploi	20
2.1 Les employeurs privés assujettis à l'obligation d'emploi dans la Sarthe.....	20
2.2 Les établissements à quota zéro (EQZ).....	21
Le maintien dans l'emploi.....	22
1. Les salariés à risque d'inaptitude	22
2. Les assurés pris en charge au titre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.....	25
3. Les dispositifs mobilisés au titre du maintien dans l'emploi.....	27
3.1 Les mesures mobilisées par les Sameth	27
3.2 Les mesures mobilisées suite à l'examen des situations par la cellule PDP	29
4. Les maintiens dans l'emploi.....	30
4.1 Les maintiens réalisés par les Sameth	30
4.2 La situation des assurés à l'issue de l'examen de leur situation par la cellule PDP	31
5. Les licenciements pour inaptitude.....	34

Portrait départemental de la Sarthe (72)

Données de contexte

- ▶ 569 000 habitants au 1^{er} janvier 2013, 15,5% de la population ligérienne ¹
- ▶ 217 965 emplois salariés et non-salariés (31 décembre 2011 – Insee) soit 14,5% de la région Pays de la Loire
- ▶ 40 800 personnes dans la fonction publique (d'Etat, territoriale et hospitalière) (31 décembre 2011 – Insee), 15,6% de la région
- ▶ 52 619 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2013, soit 16% de la demande d'emploi de la région
- ▶ 3 783 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (cat. ABCDE), soit 14,4 % de la DEBOE de la région à fin décembre 2013
- ▶ 9,6% de taux de chômage au 31 décembre 2013, 1 point de plus que la région (8,6%)

Le poids des DEBOE dans la DEFM à fin décembre 2013 (catégories ABCDE)



Source : Pôle Emploi, traitement secondaire par Prachtis



Source : Pôle Emploi, traitement secondaire par Prachtis

La population handicapée

Les titulaires de l'AAH et d'une RQTH

2013	RQTH			AAH		
	total des bénéficiaires	reconnaissance dans l'année	... dont salariés	total des bénéficiaires	reconnaissance dans l'année	... dont salariés
Sarthe	15 891	4 001	7 736	9 532	2 820	1 188

Source : MDPH

Les données relatives aux pensions d'invalidité n'ont pas été transmises pour le département de la Sarthe.

¹ <http://www.insee.fr/fr/regions/pays-de-la-loire/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>

L'accès à la formation

1. Les prestations d'accompagnement à l'entrée en formation

En 2013, 2 283 entrées ont été recensées dans les différentes prestations visant à sécuriser l'entrée en formation des personnes en situation de handicap (élaboration du projet professionnel, validation du projet de formation... dispositifs portés par l'Agefiph, la région ...). Ces prestations ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre des parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Les habitants de la Sarthe représentent 13,2 % des entrées de la région.

Les prestations d'accompagnement à l'entrée en formation en 2013

Prestations d'accompagnement à l'entrée en formation	
Sarthe	301
Pays de la Loire	2 283
% dans les Pays de la Loire	13,2 %

Source : Agefiph / Cap Emploi, tableau de bord, activité du réseau Cap Emploi, 2013

2. Les entrées en formation par type de formation

En 2013, 3 278 personnes en situation de handicap sont entrées en formation (compétences clés, région ou alternance)² en Pays de la Loire. Les habitants de la Sarthe représentent 14 % de ces entrées en formation.

La part des personnes en situation de handicap reste très faible dans l'ensemble des entrées en formation ici recensées, soit 1% seulement. Ce constat est particulièrement vrai pour les contrats en alternance (0,2 % sur les contrats en apprentissage et 0,5 % sur les contrats de professionnalisation). Une nuance est à apporter concernant les données relatives aux contrats en alternance. Les chiffres présentés sont issus du tableau de bord Agefiph. Or, ne sont comptabilisés que les contrats ayant bénéficiés d'une prime à l'embauche en contrat de professionnalisation et d'apprentissage. Ces chiffres sont ainsi certainement sous-évalués.

Le détail des niveaux de formation n'est pas précisé pour chacun des départements.

Les données de la région montrent que :

- Ce sont dans les formations qualifiantes que les personnes en situation de handicap sont les moins représentées (6,8 % de l'ensemble des entrées en formation qualifiante et 10,6 % pour les dispositifs visant une orientation professionnelle)
- 50,3% des personnes qui entrent en formation suite à un accompagnement par Cap Emploi bénéficient d'une formation qualifiante ou professionnalisante (hausse de 25 % en un an).

² Le détail par département des entrées en CRP n'est pas identifié en l'état actuel des données transmises. En 2012, 666 personnes sont entrées en CRP à l'échelle de la région.

Même constat pour les données relatives aux personnes accompagnées par Cap Emploi. En 2013, 2 200 personnes sont entrées en formation suite à l'accompagnement par Cap Emploi dans les Pays de la Loire.

Les entrées en formation des personnes en situation de handicap – année 2013 -

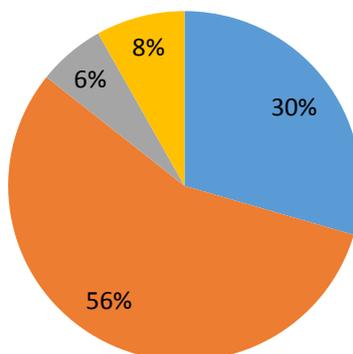
	Dispositif compétences clés	Région (hors AIFL)	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Total
Sarthe (72)	134	255	28	37	454
Pays de la Loire	983	1 948	183	164	3 278
% dans les Pays de la Loire	13,6 %	13 %	15,3 %	22,6 %	14 %
Entrées tout public en Pays de la Loire	4 157	24 572	16 153	8 032	52 914
% des TH dans les entrées en formation de la région	3,2 %	1 %	0,2 %	0,5 %	1 %

Sources :

- Dispositif compétences clés : Direccte
- Région : bilan de la convention 2012/2013 Région et Agefiph, via Agefiph
- Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : tableau de bord de l'Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

Les entrées en formation par dispositif en 2013

■ Dispositif compétences clés ■ Région (hors AIFL)
■ Contrat d'apprentissage ■ Contrat de professionnalisation



Sources :

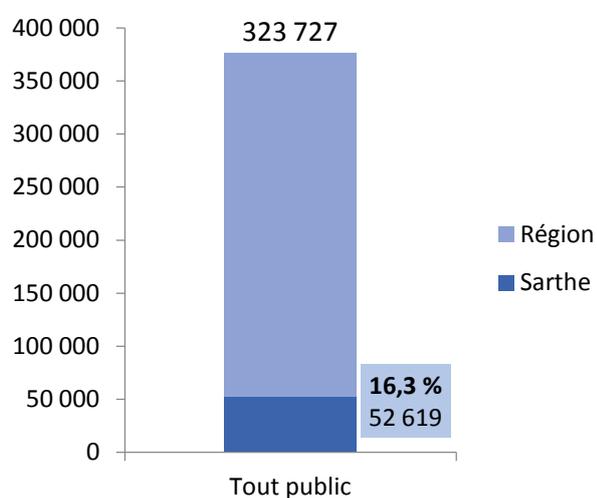
- Dispositif compétences clés : Direccte
- Région : bilan de la convention 2012/2013 Région et Agefiph, via Agefiph
- Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : tableau de bord de l'Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

1. La demande d'emploi des bénéficiaires de la loi

Il s'agit des personnes inscrites à Pôle Emploi ayant fait mention d'un titre de bénéficiaire de la loi.

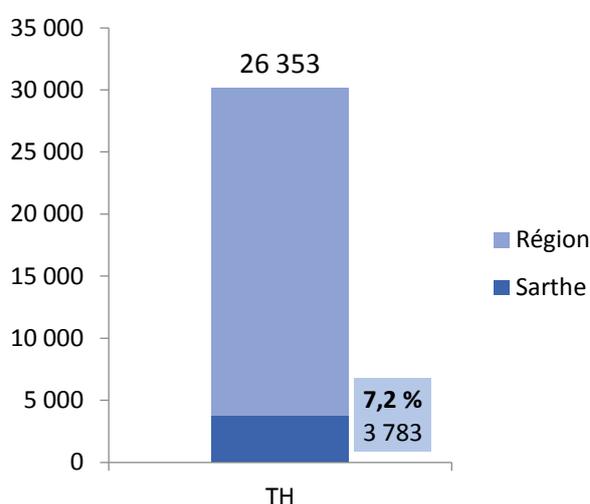
A fin décembre 2013, la région Pays de la Loire compte 323 727 demandeurs d'emploi (cat. ABCDE). Les demandeurs d'emploi de la Sarthe représentent 16,3 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région. **Les DEBOE sarthois représentent 7,2 % de la totalité de la demande d'emploi de la région.**

Poids de la Sarthe dans la DEFM (tout public) à fin décembre 2013



Source : Pôle Emploi

Poids des DEBOE Sarthois dans la DEBOE régionale à fin décembre 2013



Source : Pôle Emploi

Trois limites peuvent être apportées à ces informations :

- un certain nombre de bénéficiaires peut s'inscrire sans mentionner l'existence d'une RQTH
- les informations sont parfois simplement déclaratives au moment de l'inscription,
- elles ne sont pas toujours réactualisées

Si bien que le nombre de bénéficiaires de la loi inscrits comme demandeurs d'emploi est probablement sous-évalué.

A la même date, la région compte 18 271 DEBOE (catégorie A, c'est-à-dire sans emploi). **La Sarthe représente 15% des DEBOE de la région.**

Demands d'emploi à fin décembre 2013 dans la Sarthe

	DEBOE		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires de la loi
	Effectif	Poids de la Sarthe au niveau régional	Effectif	Poids de la Sarthe au niveau régional	
Catégorie³ ABC	3 429	14,3 % 23 938	45 385	16,1 % 281 680	7,5 %
Cat. A	2 696	14,7 % 18 271	27 023	16,2 % 166 296	9,9 %
Cat. D	161	13,7% 1 172	3 619	18,3 % 19 805	4,4 %
Cat. E	193	15,5 % 1 243	3 615	16,2 % 22 242	5,3 %
Total	3 783	14,4 % 26 353	52 619	16,3 % 323 727	7,2 %

Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Prachis

³ La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes (Source INSEE) :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

1.1 Evolution de la demande d'emploi

Sur les trois dernières années, on enregistre une hausse de la demande d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. La DEBOE augmente plus rapidement que la demande d'emploi tout public.

A l'échelle de la région, la DEBOE a augmenté de 17,3% en un an. **Sur la même période, le département de la Sarthe enregistre une des plus forte hausse de la région avec + 16 %.**

Evolution annuelle de la DEFM A (décembre 2012/décembre 2013)

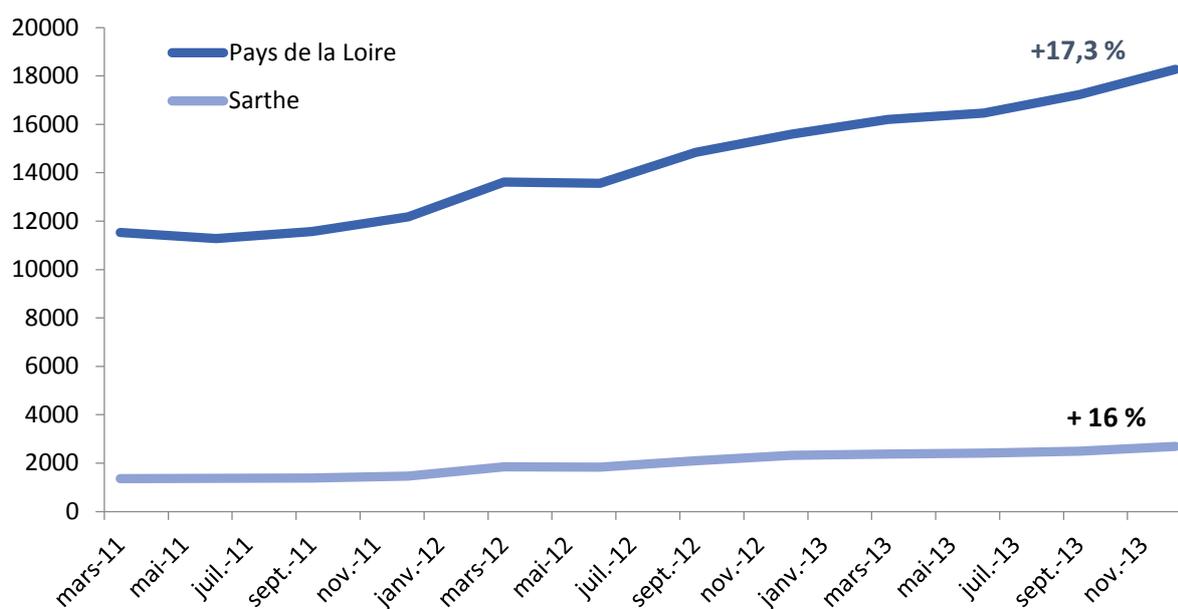
	DEBOE	DE tout public
France	+ 11,5 %*	+ 5,7 %**
Pays de la Loire	+17,3 %	+ 6,6 %
Sarthe	+ 16 %	+ 3,5 %

Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Practhis

* Observatoire Pôle Emploi des Pays de la Loire

**Pôle Emploi, Dares, Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en décembre 2013, janvier 2014, n°006

Evolution du nombre de DEBOE entre décembre 2012 et décembre 2013 (cat. A)



Source : Pôle Emploi, traitements secondaires par Practhis

La hausse de la DEBOE pendant cette période ne pourrait-elle pas en partie s'expliquer par une mise à jour dans DUDE des titres de bénéficiaires de la loi ?

1.2 Les principales caractéristiques des DEBOE

Comparativement à l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région, les demandeurs d'emploi Sarthois en situation de handicap sont :

- **Plus âgés** : 40 % ont plus de 50 ans contre 20 % pour l'ensemble de la demande d'emploi
- **Moins diplômés** :
 - o 50 % sont titulaires d'un CAP / BEP contre 42 % pour l'ensemble de la demande d'emploi
 - o 22 % sont dépourvus de diplôme contre 9 % de l'ensemble de la demande d'emploi. Il est important de noter qu'il y a un écart de 5 points avec les DEBOE ligériens (17 %).
- **Et plus exposés au chômage de longue durée** :
 - o 19 % sont au chômage depuis 36 mois ou plus contre 12 % pour l'ensemble de la demande d'emploi

Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2013 (catégories A, B, C)

	DEBOE Sarthe	DEBOE Pays de la Loire	DEFM Sarthe	DEFM tout public Pays de la Loire
Sexe				
Homme	55%	53%	48 %	47 %
Femme	45%	47%	52 %	53 %
Age				
Moins de 26 ans	6%	5%	23 %	22 %
De 26 à 49 ans	54%	54%	57 %	58 %
Plus de 50 ans	40%	41%	20 %	20 %
Formation				
Bac + 3 et +	3%	4%	7 %	11 %
Bac + 2	4%	6%	9 %	11 %
Bac	12%	14%	20 %	21 %
BEP CAP	50%	52%	45 %	42 %
Brevet, certificat d'études	7%	8%	7 %	6 %
Sans diplôme	22%	17%	12 %	9 %
Ancienneté d'inscription				
Moins de 6 mois	29%	28%	39 %	41 %
6 mois à 11 mois	17%	18%	17 %	17 %
12 mois à 23 mois	23%	23%	21 %	21 %
24 mois à 35 mois	12%	12%	10 %	9 %
36 mois et plus	19%	18%	13 %	12 %
Total	3 429	23 938	45 385	281 680

Source : Pôle Emploi, catégorie ABC, exploitation secondaire par Prachis

1.3 Les principaux métiers recherchés par les DEBOE

La plupart des métiers sur lesquels se positionnent les demandeurs d'emploi en situation de handicap nécessitent peu de qualifications. Ils se répartissent principalement dans les secteurs suivants :

- 27 % concernent les services à la personne et à la collectivité
- 20 % le secteur du transport et de la logistique
- Et 15 % le support à l'entreprise (opérations administratives, accueil et renseignements, etc.)

A fin décembre 2013, dans la Sarthe, cinq métiers regroupent le quart de la DEBOE :

- Nettoyage de locaux,
- Entretien des espaces verts,
- Opérations administratives,
- Services domestiques,
- et magasinage et préparation de commandes

Les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi sarthois à fin décembre 2013

	DEBOE cat.A	Poids des DEBOE
Nettoyage de locaux	169	6,3 %
Entretien des espaces verts	137	5,1 %
Opérations administratives	124	4,6 %
Services domestiques	123	4,6 %
Magasinage et préparation de commandes	109	4,0 %
Maintenance des bâtiments et des locaux	93	3,4 %
Assistance auprès d'enfants	73	2,7 %
Personnel de caisse	70	2,6 %
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	67	2,5 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	65	2,4 %
Accueil et renseignements	57	2,1 %
Manutention manuelle de charges	53	2,0 %
Mise en rayon libre-service	52	1,9 %
Montage assemblage mécanique	52	1,9 %
Secrétariat	49	1,8 %
Assistance auprès d'adultes	48	1,8 %
Plonge en restauration	47	1,7 %
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	40	1,5 %
Entretien des espaces naturels	38	1,4 %
Conduite d'engins de déplacement des charges	37	1,4 %

Source : Pôle Emploi Pays de la Loire, observatoire régional de l'emploi

Il est à noter que certains BOE restent inscrits sur leur ancien métier, métier pour lequel ils ont pu être déclarés inaptes.

1.4 Les entrées au chômage suite à un licenciement

Au cours de l'année 2013, 310 sarthois en situation de handicap se sont inscrits sur les listes de Pôle Emploi suite à un licenciement. Elles représentent 6% de l'ensemble des demandeurs d'emploi du département nouvellement inscrits pour ce motif, contre 7,5 % à l'échelle de la région.

Les entrées au chômage suite à un licenciement en 2013

	DEBOE	Tous publics	Part des DEBOE
Sarthe	310	5 277	6 %
Pays de la Loire	2 417	32 218	7,5 %
% région	13 %	16,4 %	/

Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Prachis

1.5 Les sorties du chômage

Les DEBOE représentent une faible part des sorties des fichiers de Pôle Emploi. Sur l'année 2013, ils représentent 5,1 % des sorties à l'échelle de la Sarthe, 6% à l'échelle de la région.

Ils quittent notamment moins les listes pour une reprise d'emploi que le reste de la population : 12 % pour les DEBOE contre 15 % pour l'ensemble de la DEFM.

Les DEBOE sont en revanche plus représentés que les DE tous publics parmi les personnes qui sortent des fichiers pour un arrêt de la recherche d'emploi (respectivement 11% et 7%).

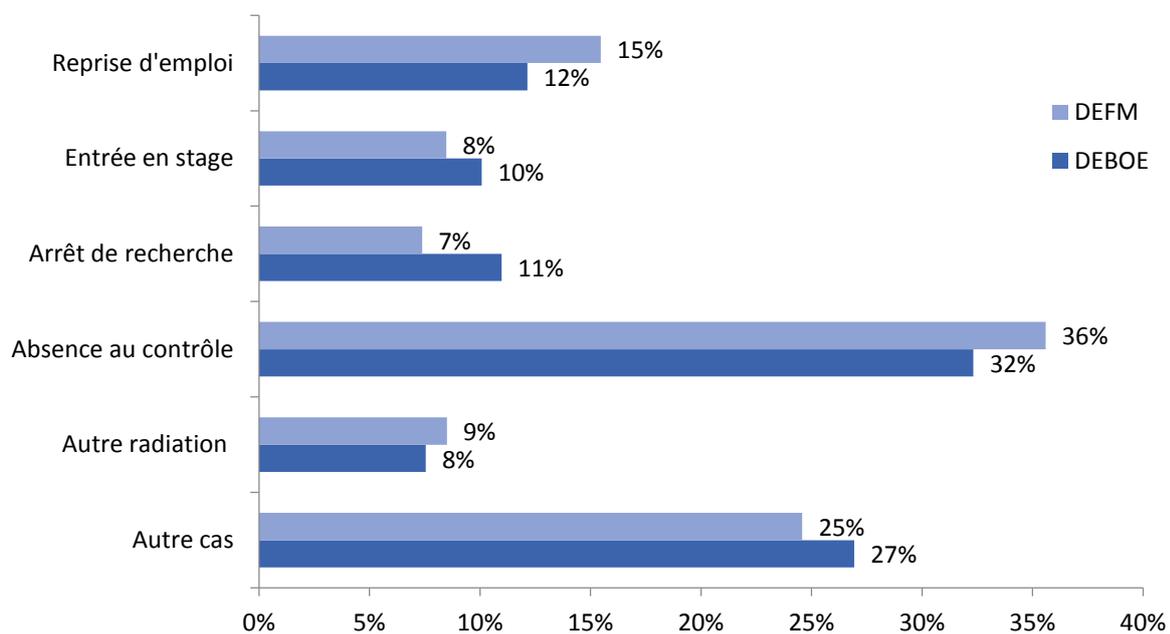
Les sorties du chômage en 2013 dans la Sarthe

	DEBOE	Tous publics	Part des DEBOE
Sarthe	3 007	59 483	5,1 %
Pays de la Loire	22 022	367 960	6 %
% région	13,7 %	16,2 %	/

Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Prachis

Précisons que le poids des sorties pour une reprise d'emploi est généralement sous-évalué (quelle que soit la population concernée), une partie des demandeurs d'emploi ayant trouvé un travail ne renouvelle simplement pas leur inscription. Ils viennent ainsi artificiellement gonfler le nombre de sorties pour radiation sans toutefois que cette proportion soit quantifiable.

Répartition des sorties du chômage selon les motifs dans la Sarthe – cumul sur l'année 2013



Source : Pôle Emploi, exploitation secondaire par Prachtis

2. Les embauches dans les dispositifs : SIAE et contrats aidés

2.1 L'entrée des personnes en situation de handicap dans les SIAE

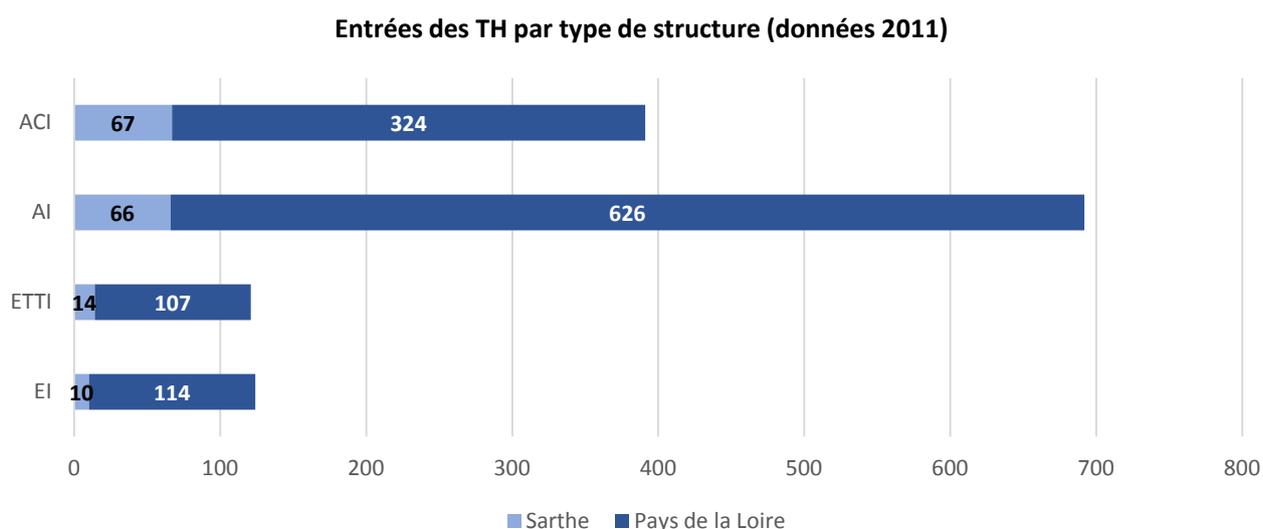
En 2011, 157 sarthois sont entrés dans une Structure d'Insertion par l'Activité Economique, soit 13 % du total des entrées de la région.

En un an, on constate une baisse de 12,8% des entrées à l'échelle de la Sarthe. Cette baisse est générale pour l'ensemble des départements de la région mais le département de la Sarthe a été particulièrement impacté (baisse de 8,8% pour les Pays de la Loire).

Ce sont dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion que les sarthois en situation de handicap sont les plus représentés (6,9%), contre seulement 3% dans les Associations Intermédiaires.

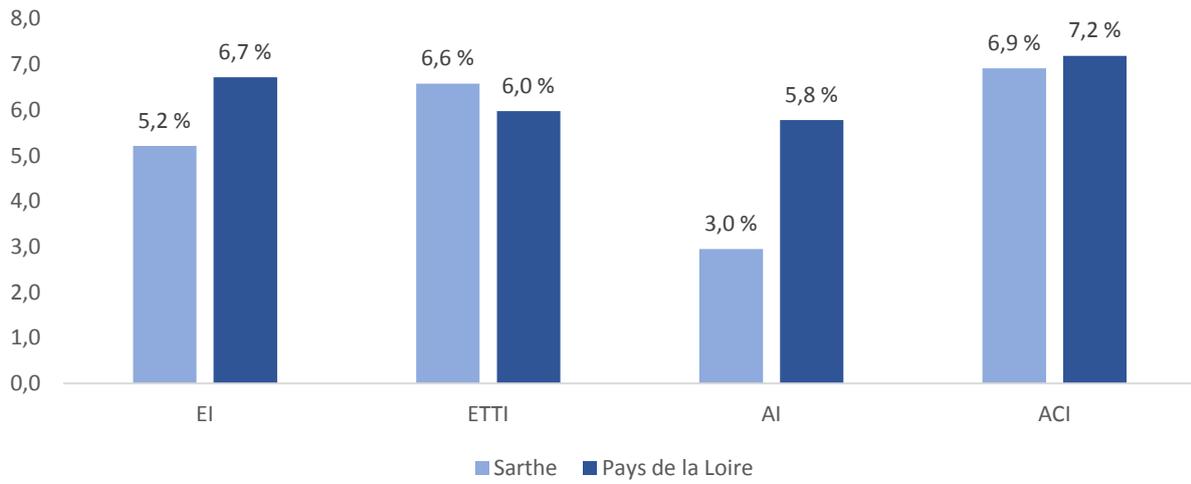
Les entrées dans les ACI ont progressé entre 2010 et 2011 dans le département : + 42,6 % mais fortement diminué dans la région : -11,2 %.

Les entrées dans tous les autres types de structures ont diminué sur la même période, et notamment dans les ETTI (-48,1%) mais progressé dans la région (+2,9%).



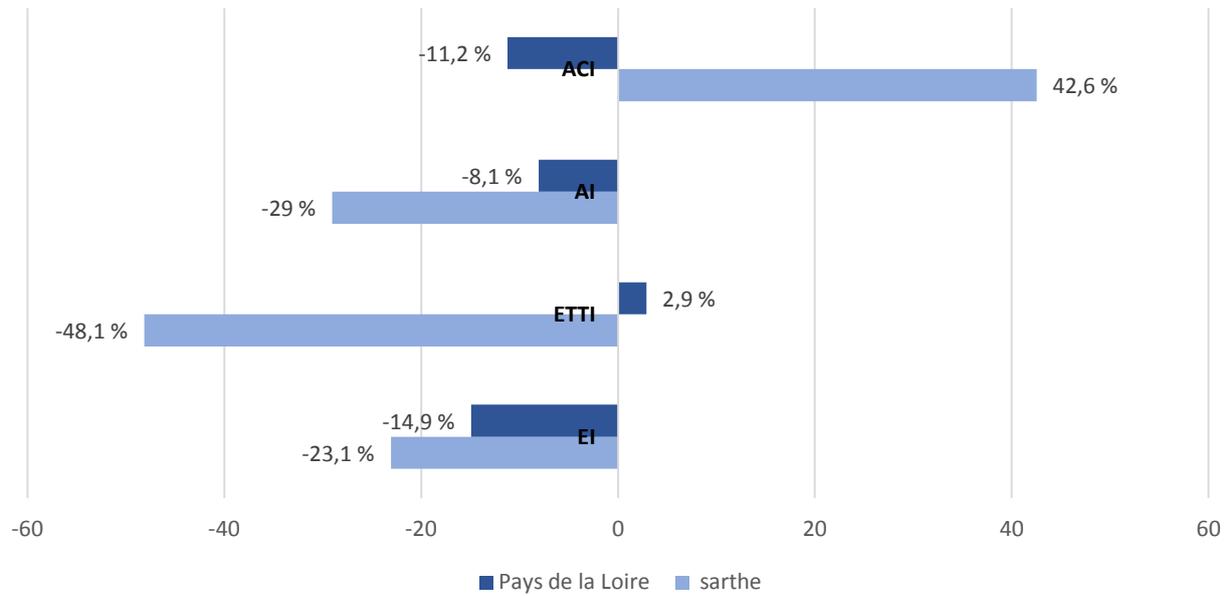
Source : Direccte, exploitation secondaire par Practhis

Part des TH par type de structure (données 2011)



Source : Direccte, exploitation secondaire par Prachis

Evolution du nombre de TH par type de structure (données 2010-2011)



Source : Direccte, exploitation secondaire par Prachis

2.2 L'entrée des personnes en situation de handicap dans les contrats aidés

Dans la Sarthe, 332 personnes sont entrées en contrat aidé en 2013 (+20,3 % en un an).

Cette progression est moins importante que celle enregistrée en région : + 25 % sur la même période avec un total de 2 279 contrats signés.

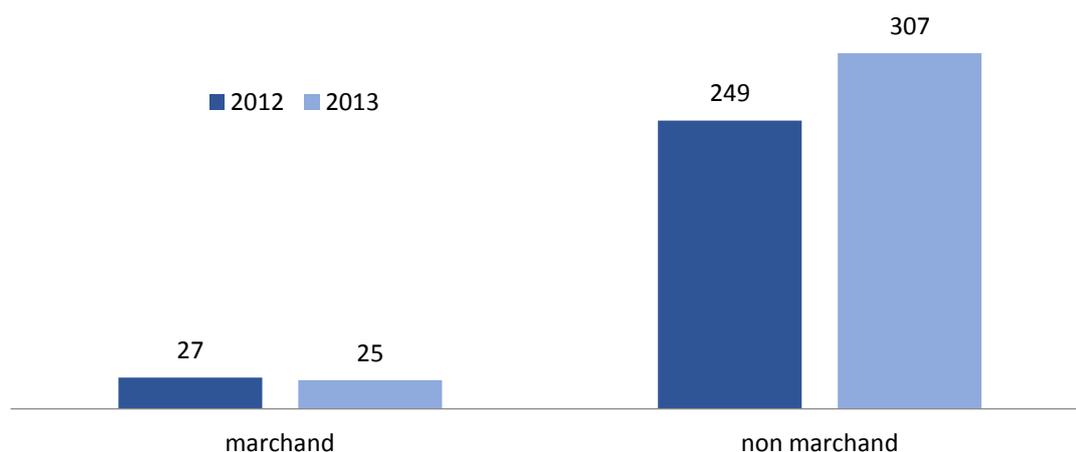
92 % des contrats aidés signés relèvent du secteur non marchand (proportion identique à celle notée en Pays de la Loire).

Poids des TH dans les contrats aidés dans la Sarthe en 2013

	Marchand	Non Marchand
TH	25	307
TH Pays de la Loire	174	1 971
% de TH	14,4 %	15,6 %
Tout public Pays de la Loire	1 877	15 211
% des TH	1,3 %	2 %

Source : Dares via la Direccte, hors données emplois d'avenir, exploitation secondaire par Practhis

Entrées des TH dans les contrats aidés dans la Sarthe



Source : Dares via la Direccte, hors données sur les emplois d'avenir, exploitation secondaire par Practhis

2.3 Les entrées dans les EA et ESAT

En 2013, 13 Entreprises Adaptées (EA) sont installées dans la Sarthe, soit 23 % des EA de la région (57). Avec 391 aides au poste consommées, le taux de consommation de la Sarthe s'établit à 94,9 %, soit 1,7 point de moins que la région.

15 ESAT sont recensés dans la Sarthe⁴, soit 17 % des établissements de la région (90 ESAT recensés en Pays de la Loire à cette même date). En 2013, 1090 places autorisées ont été comptabilisées à l'échelle du département, soit 16,4 % des places autorisées de la région.

Les aides au poste ouvertes et consommées dans les EA en 2013

	Enveloppe « aides au poste » ouverte en 2013	Aides consommées par les EA en 2013	Taux de consommation
Sarthe	412	391	94,9 %
Région	2 499	2 416	96,6%
Poids de la Sarthe	16,5 %	16,2 %	

Source : Direccte

Les places autorisées dans les ESAT en 2013

	Places autorisées*
Sarthe	1 090
Région	6 649
Poids de la Sarthe	16,4 %

Sources :

*Site internet du GESAT, données au 15/07/2014

⁴ Site internet du réseau Gesat, données du 9 janvier 2015

3. Les placements réalisés par Cap emploi

Entre janvier et décembre 2013, 4 544 placements ont été réalisés par Cap Emploi, soit une hausse de 20 % en un an dans les Pays-de-la-Loire. Cette progression est nettement supérieure à celle observée sur le territoire national (+7%).

702 placements ont été réalisés à l'échelle de la Sarthe, soit 16 % des placements de la région. En un an, le nombre de placements a progressé plus vite à l'échelle du département (+ 34 %), qu'à l'échelle de la région (+20%).

La part des contrats de trois mois et plus est équivalente à celle enregistrée au niveau de la région (respectivement 60 % et 61 %), mais moins importante qu'au niveau de la France (75%).

Les placements de 3 mois et plus sont avant tout réalisés dans le secteur privé (76 % pour la Sarthe, 80 % pour les Pays de la Loire). **Comparé à la région et à la France, c'est dans ce département que l'accès à un emploi durable 6 mois après le début de l'accompagnement est le plus faible (20 % dans la Sarthe contre 26 % à l'échelle des Pays de la Loire).**

On note également un moindre taux des offres satisfaites : 35 % dans le département contre 39 % dans la région et 50 % en France.

Les placements Cap emploi en 2013

	Sarthe	Pays-de-la-Loire	Poids de la Sarthe dans la région	France
Placements	702	4 544	16 %	70 449
Evolution 2012 / 2013	+ 34 %	+ 20 %	/	+ 7 %
Contrats de 3 mois et +	418	2 767	15 %	52 933
Part des contrats de 3 mois et plus	60 %	61 %	/	75 %

Source : tableau de bord Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

Les caractéristiques des placements en 2013

	Sarthe	Pays de la Loire	France
% employeurs publics*	24 %	20 %	26 %
% de TH en emploi durable à 6 mois**	20 %	26 %	30 %
Taux d'offres satisfaites	35 %	39 %	50 %

Source : tableau de bord Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

*Part calculée pour les contrats de 3 mois et plus

**Signature d'un contrat de 6 mois ou plus, en CDD ou CDI, 6 mois après l'entrée en Service d'Appui à l'Accès à l'Emploi (SPH4).

4. Les créations d'activité financées par l'Agefiph

Entre janvier et décembre 2013, le nombre de créations d'activité financées par l'Agefiph a progressé de 17%, pour s'établir à 163 projets financés.

Les créations d'activité dans la Sarthe représentent 9,2 % des créations financées par l'Agefiph (15 projets en progression de 88% en un an).

La part des créations financées par l'Agefiph reste très faible au regard de la totalité des créations d'activité, moins de 1 % à l'échelle du département de la Sarthe comme à l'échelle de la région.

Les créations d'activité financées par l'Agefiph en 2013

	Sarthe	Pays de la Loire	Poids du département dans la région
Nombre de créations financées l'Agefiph	15	163	9,2 %
Evolution 2012/2013	+88 %	+17 %	/
Nombre de créations tous publics	4 151	33 690	12,3 %
Poids des créations financées par l'Agefiph dans l'ensemble des créations	0,4 %	0,5 %	

Source : tableau de bord Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014, exploitation secondaire par Practhis

L'accès employeur

1. Les entreprises dans la Sarthe

A l'échelle de la région comme à celle de la Sarthe, on enregistre une perte d'établissements (respectivement -1% et -1,4%).

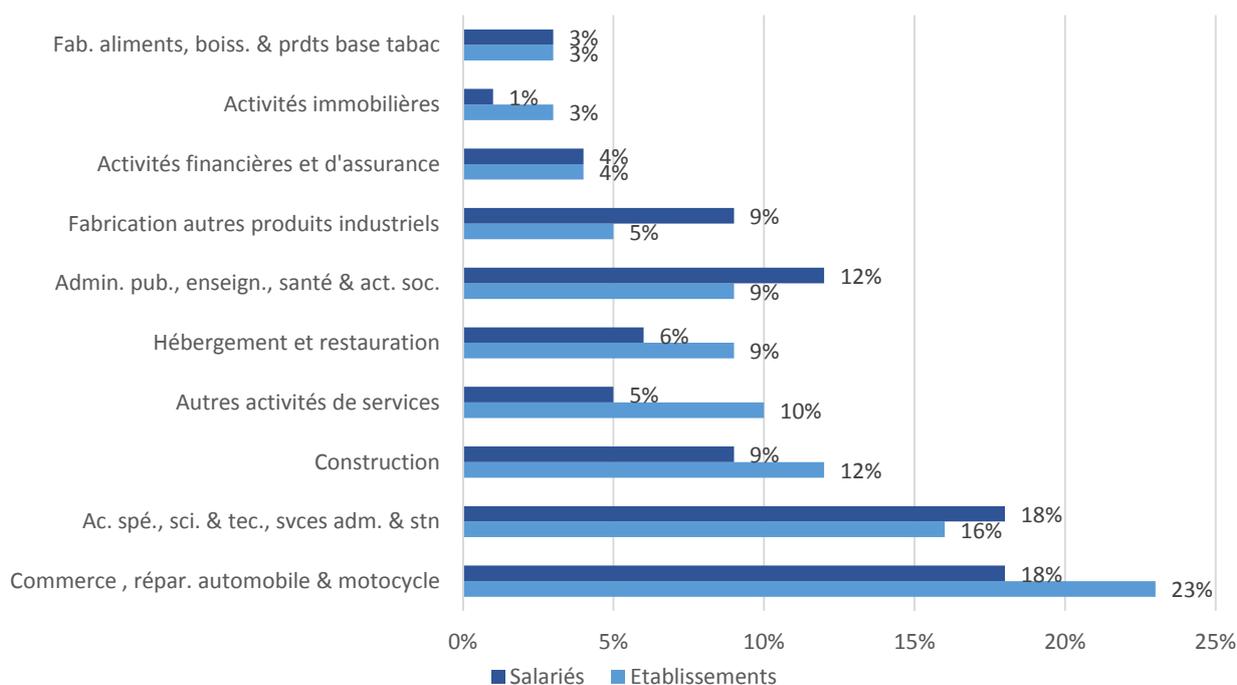
Si les effectifs salariés tendent à diminuer dans le département (-0,6%), ils ont légèrement progressé dans les Pays de la Loire (+1,5%).

1.1 Les établissements d'au moins un salarié

	Etablissements		Effectifs salarié	
	2010	Evolution 2009-2010	2010	Evolution 2009-2010
Sarthe	11 536	-1.4%	142 110	-0.6%
Pays de la Loire	83 290	-1%	956 337	+1.5%
Poids de la Sarthe dans la région	14%		15%	

Source : Pôle Emploi, site internet <http://www.pole-emploi.org/statistiques/selectionstatistique>
Traitements secondaires par Prachtis

1.2 Répartition des établissements et effectifs salariés dans les secteurs les plus présents dans la Sarthe



Source : Pôle Emploi, site internet <http://www.pole-emploi.org/statistiques/selectionstatistique>

2. Les modalités de réponse à l'obligation d'emploi

2.1 Les employeurs privés assujettis à l'obligation d'emploi dans la Sarthe

En 2010⁵, la Sarthe comptait 822 établissements assujettis à l'obligation d'emploi dans le secteur privé, soit 14 % des établissements assujettis de la région (progression de 0,4% par rapport à 2009).

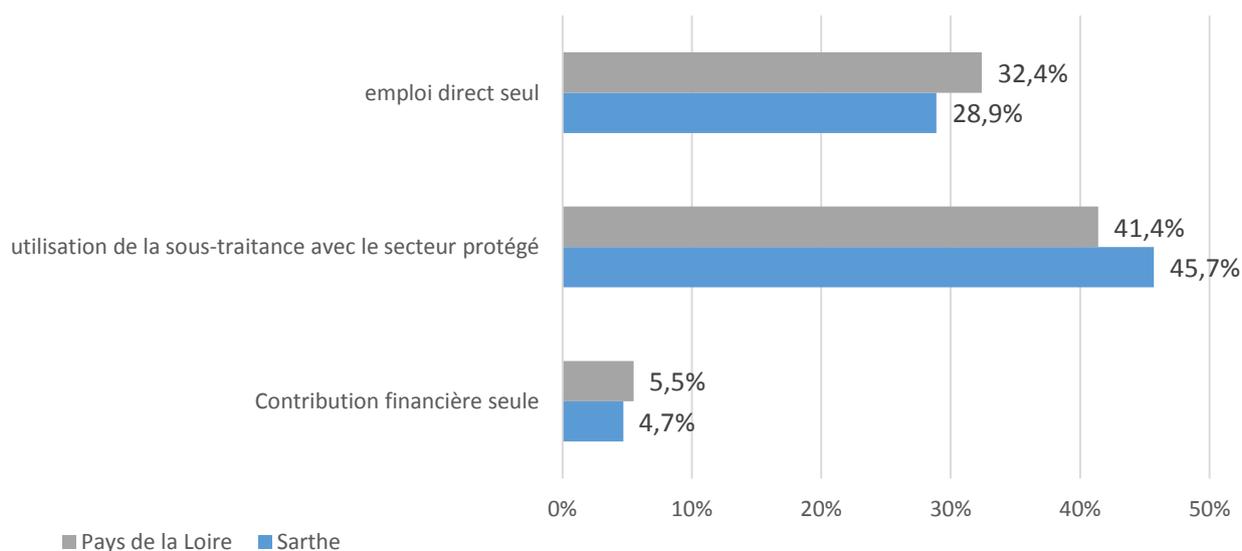
Parmi les établissements assujettis du département, 84 étaient couverts par un accord (71 en 2009).

Les établissements assujettis comptaient 3% de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (taux d'emploi direct équivalent à celui de la région).

Les principales modalités de réponses se répartissent de la manière suivante :

- Pour 45,7% : utilisation de la sous-traitance avec le secteur protégé
- Pour 28,9% des établissements assujettis : emploi direct seul
- Pour 4,7% des établissements assujettis : versement de la contribution financière

Principales modalités de réponse à l'obligation d'emploi dans les établissements privés assujettis



Source : DARES / Direccte, DOETH (données provisoires)

⁵ Depuis 2013, ce n'est plus l'Etat mais l'Agefiph qui a en charge la gestion de la DOETH (décret n°2012-1354 du 4 décembre 2012 faisant suite au projet de loi de finances pour 2011, n°2824).

Nous n'avons pas à ce jour de données plus récentes concernant la DOETH dans le secteur privé.

2.2 Les établissements à quota zéro (EQZ)

A l'occasion de la collecte 2012, la région Pays-de-la-Loire compte 391 établissements n'engageant aucune action en faveur de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap, soit 14% des établissements contribuant à l'Agefiph. Les Pays-de-la-Loire, comme l'ensemble de ses départements, sont en deçà du ratio national qui s'établit à 19%.

Dans la Sarthe, 55 établissements n'ont pas engagé d'action en faveur de l'obligation d'emploi, soit 14 % des établissements contribuant. Contrairement à la tendance enregistrée à l'échelle de la région et de la France, le nombre d'EQZ a progressé dans la Sarthe entre 2011 et 2012 : +12,2%.

Nombre d'établissements à quota zéro (EQZ) – collecte 2012 –

	Sarthe	Pays de la Loire	France
Nombre d'EQZ	55	391	8 778
Evol N/N-1	+12,2 %	-1,3 %	-1,8 %
Part des EQZ parmi les contributeurs	14 %	14 %	19 %

Source : tableau de bord de l'Agefiph Pays de la Loire, n°23, bilan à mars 2014

Le maintien dans l'emploi

1. Les salariés à risque d'inaptitude

En 2013, les CPAM ont recensé 29 298 assurés sociaux en arrêt de travail de 90 jours ou plus (+7,3% en un an).

Dans la Sarthe, 4 576 assurés sociaux ont été en arrêt de travail de 90 jours ou plus, soit 15,6% des arrêts de la région.

La même année, 3 398 arrêts de travail de 90 jours ou plus ont été enregistrés à l'échelle de la région, dont 16 % dans le département de la Sarthe. Ces arrêts font plus largement suite à un accident du travail (68 % des cas) qu'à une maladie professionnelle (32% des cas).

Les arrêts maladie de 90 jours ou plus (assurés du régime général)

	Assurés en arrêt de travail de 90 jours et plus (2012)	Assurés en arrêt de travail de 90 jours et plus (2013)	Evolution annuelle des assurés en arrêt de 90 jours et plus (2012/2013)
Sarthe	4 238	4 576	+ 8 %
Pays de la Loire	27 296	29 298	+ 7,3 %
Poids de la Sarthe dans la région	15,5 %	15,6 %	

Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

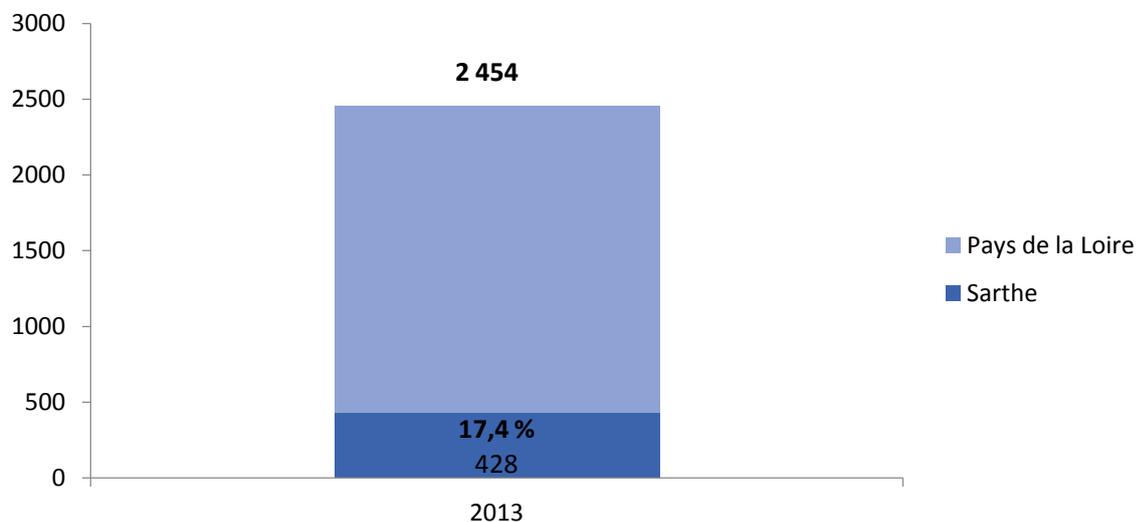
Les accidents du travail et maladies professionnelles avec IP en 2013 (assurés du régime général)

	AT avec arrêt de 90 jours et plus	MP avec arrêt de 90 jours et plus	Total
Sarthe	342	201	543
Pays de la Loire	2 317	1 081	3 398
Poids de la Sarthe dans la région	14,8 %	18,6 %	16 %

Source : Carsat – Pays de la Loire

En plus des arrêts à 90 jours, 428 signalements ont été adressés par le service médical au service social de la Carsat. Ces signalements représentent 17,4 % des signalements de la région.

Signalements du service médical vers le service social de la Carsat en 2013



Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

Les signalements réalisés par les médecins conseils :

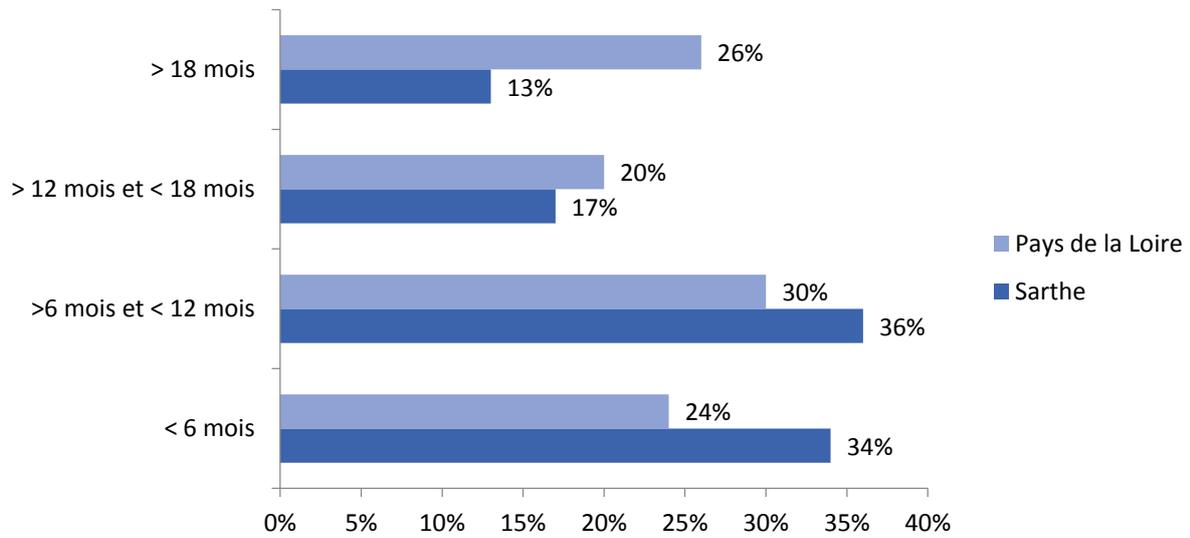
- Pour 36% des signalements réalisés par les médecins conseils, il s'agit d'arrêts compris entre 6 et 12 mois (contre 30% à l'échelle de la région)
- Pour 18% des signalements, il s'agit d'arrêts supérieurs à 18 mois (contre 26% en Pays de la Loire)

Précocité des signalements par les médecins conseils au service social de la Carsat en 2013

	< 6 mois	>6 mois et < 12 mois	> 12 mois et < 18 mois	> 18 mois
Sarthe	34 %	36 %	17 %	13 %
Pays de la Loire	24 %	30 %	20 %	26 %

Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

Délais des signalements en 2013

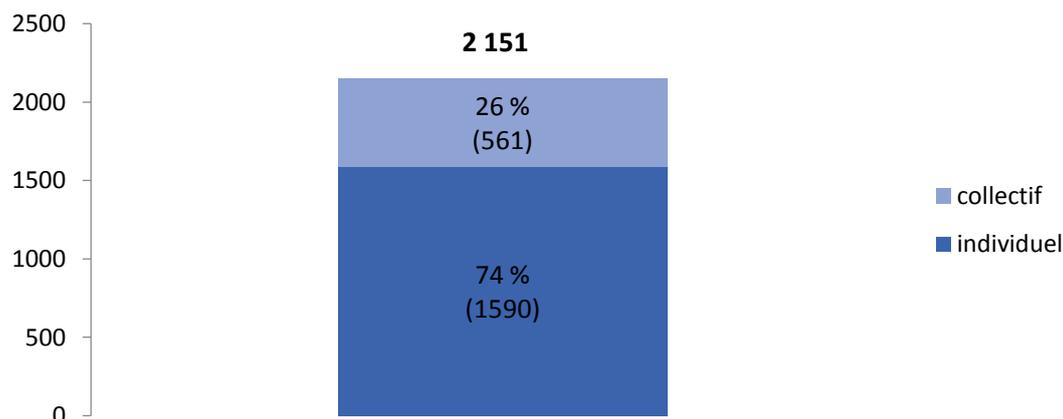


Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

2. Les assurés pris en charge au titre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle

En 2013, le département de la Sarthe comptabilise 4 576 arrêts de 90 jours et plus. Parmi eux, 47 % (2 151 assurés) ont répondu favorablement à l'offre de service du service social de la Carsat (par le biais d'un entretien individuel ou d'une information collective).

Assurés ayant répondu favorablement à l'offre de service de la Carsat suite à un arrêt de 90 jours ou plus



Source : Service social de la Carsat, rapport d'activité 2013, service social de la Sarthe

Parmi les 2 151 assurés ayant eu un premier niveau d'information, 1 141 poursuivront un accompagnement social individuel par la Carsat dans le cadre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (soit 25 % des assurés ayant eu un arrêt de 90 jours ou plus).

Assurés pris en charge en 2013 par le service social de la Carsat dans le cadre de la PDP

	Sarthe	Pays de la Loire	Poids de la Sarthe
Assurés accompagnés par le service social au titre de la PDP	1 141	6 528	17 %

Source : Carsat, bilan 2013 de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle – Pays de la Loire

Le bilan 2013 de la Carsat fait mention de deux chiffres distincts sur le nombre d'assurés pris en charge au titre de la PDP : 6 528 (p.31 – indicateur S1) et 7 181 (p.15). Les données par département étant ventilées uniquement p.31, nous avons pris le chiffre de 6 528 comme base de comparaison régionale.

Zoom sur l'activité de la cellule PDP

Au cours de l'année 2013, 501 situations complexes ont été examinées dans le cadre de la cellule PDP. **Les assurés sociaux de la Sarthe représentent 12 % des situations traitées à l'échelle de la région (59 situations), soit une baisse de 19,2 % en un an.**

Concernant les profils des assurés dont les situations sont examinées dans le cadre de la cellule PDP, le département de la Sarthe se caractérise par :

- une plus forte représentation des femmes (58 %) comparativement à la région (45 %)
- Pour ce qui est de l'âge, près de la moitié des assurés ont entre 40 et 49 ans (47 %) contre 39 % dans les Pays de la Loire. Les assurés de plus de 55 ans sont plus fortement représentés dans la région (9%) que dans le département (3%).

Les situations traitées dans le cadre de la cellule PDP

	Sarthe	Pays de la Loire
Nombre de situations traitées en cellule PDP	59	501
Part des situations traitées dans la région	12 %	100 %
Evolution entre 2012 et 2013	- 19,2 %	- 6,5%

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Répartition par sexe des situations traitées dans le cadre de la cellule PDP en 2013

	Sexe	
	Homme	Femme
Sarthe	25	34
Poids de la Sarthe	42 %	58 %
Pays de la Loire	274	226
Poids de la région	55 %	45 %

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Répartition par tranche d'âge des situations traitées dans le cadre de la cellule PDP en 2013

	Tranche d'âge				
	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 55 ans	Plus de 55 ans
Sarthe	3	17	28	9	2
Poids de la Sarthe	5 %	29 %	47 %	16 %	3 %
Pays de la Loire	36	109	193	115	47
Poids de la région	7 %	22 %	39 %	23 %	9 %

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

3. Les dispositifs mobilisés au titre du maintien dans l'emploi

3.1 Les mesures mobilisées par les Sameth

1 744 mesures ont été mobilisées par les Sameth de la région en 2013 (plusieurs mesures peuvent être sollicitées pour un seul parcours). Dans la Sarthe, 337 mesures ont été mobilisées, soit 19 % des mesures de la région.

Trois mesures concentrent un peu plus de la moitié des outils mobilisés par les Sameth dans les Pays de la Loire :

- les aides à l'aménagement des situations de travail : 33 % de l'ensemble des mesures (32 % dans la Sarthe)
- les prestations ponctuelles spécifiques maintien : 12 % des mesures (10 % dans la Sarthe)
- les aides relatives à la compensation du handicap : 10 % des mesures (8 % dans la Sarthe)

Répartition des mesures mobilisées par les Sameth en 2013

	Sarthe	Poids de la Sarthe	Pays de la Loire	Poids de la région
Aide à l'aménagement des situations de travail	109	32 %	573	33 %
Prestations ponctuelles spécifiques maintien	33	10 %	216	12 %
Aide à la compensation du handicap	26	8 %	166	10 %
Formations	19	6 %	112	6 %
Bilans (dont PSOP*)	18	5 %	62	4 %
Aides financières maintien	25	8 %	82	5 %
EPAAST**	18	5 %	95	5 %
RLH***	18	5 %	87	5 %
Autres	71	21 %	351	20 %
TOTAL	337	100 %	1 744	100 %

Source : Agefiph, bilan d'activité des Sameth, Pays de la Loire, 2013

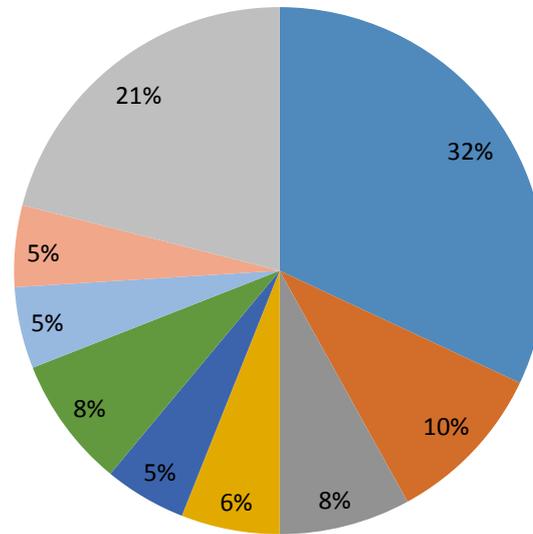
* PSOP : Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

**EPAAST : Etude Préalable à l'Aménagement et l'Adaptation des Situations de Travail

*** RLH : Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap

Mesures mobilisées par les Sameth en 2013

- Aide à l'aménagement des situations de travail
- Prestations ponctuelles spécifiques maintien
- Aide à la compensation du handicap
- Formations
- Bilans (dont PSOP*)
- Aides financières maintien
- EPAAST**
- RLH***
- Autres



Source : Agefiph, bilan d'activité des Sameth, Pays de la Loire, 2013

* PSOP : Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

**EPAAST : Etude Préalable à l'Aménagement et l'Adaptation des Situations de Travail

*** RLH : Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap

3.2 Les mesures mobilisées suite à l'examen des situations par la cellule PDP

395 mesures ont été mobilisées en 2013 à la suite des examens de situations dans le cadre de la cellule PDP, soit une diminution de 38 % en un an. 44 mesures ont été mobilisées sur la même période dans la Sarthe, soit 11 % des mesures de la région.

- En 2013, 39 % sont des bilans de compétences, contre 7 % dans les Pays de la Loire
- En 2013, 27 % sont des Modules d'Orientation Approfondie durant les Indemnités Journalières (MOAIJ), contre 39 % à l'échelle de la région
- Toujours sur la même période, 11% sont des Prestations Spécifiques d'Orientation Professionnelle, contre 15 % dans la région

Répartition des mesures mobilisées au titre de la cellule PDP

	MOAIJ*	PSOP**	Bilan de compétences	CRPE***	Formation en CRP****	Formation qualifiante de droit commun	Relais partenaire	Autres	Total
Sarthe	12	5	17	1	0	3	0	6	44
Poids de la Sarthe	27 %	11 %	39 %	2 %	0 %	7 %	0 %	14 %	100%
Pays de la Loire	154	58	26	19	2	5	5	126	395
Poids de la région	39 %	15 %	7 %	5 %	0 %	1 %	1 %	32 %	100%

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

*MOAIJ : Module d'Orientation Adaptée durant les Indemnités Journalières

**PSOP : Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

***CRPE : Contrat de Rééducation Professionnelle en Entreprise

****CRP : Centre de Rééducation Professionnelle

4. Les maintiens dans l'emploi

4.1 Les maintiens réalisés par les Sameth

En 2013, 1 009 maintiens ont été réalisés par les Sameth des Pays de la Loire, soit une baisse de 3% en un an. **Les maintiens réalisés dans la Sarthe représentent 17 % des maintiens de la région. Comparativement à la région, on note moins de salariés de 50 ans et plus maintenus en emploi dans le département de la Sarthe (respectivement 38 % et 35 %).**

En 2013, 67 maintiens pour 100 000 actifs en emploi ont été réalisés dans la région, ratio supérieur de trois points à l'échelle nationale (64 maintiens pour 100 000 actifs). **75 maintiens pour 100 000 actifs ont été réalisés dans la Sarthe, ratio supérieur à celui observé à l'échelle régionale et nationale.**

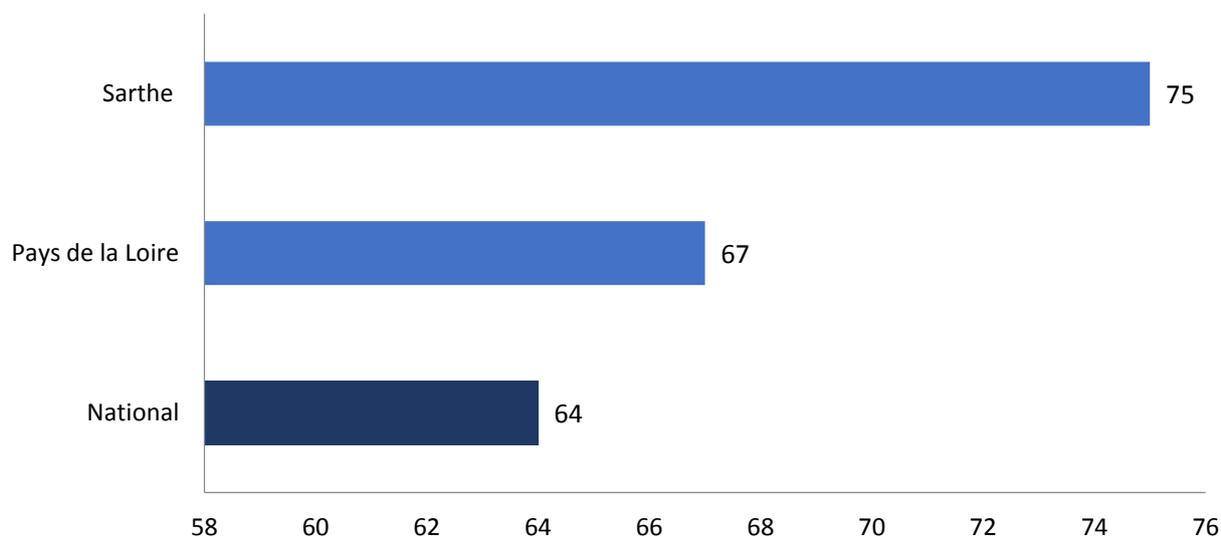
A l'échelle du département, comme à l'échelle de la région, 80 % des maintiens ont permis aux salariés de rester sur leur poste de travail initial.

Les maintiens réalisés par les Sameth en 2013

	Nombre de maintiens réalisés en 2013	Dont % 50 ans et plus
Sarthe	174	35 %
Pays de la Loire	1 009	38 %
Poids de la Sarthe dans la région	17 %	

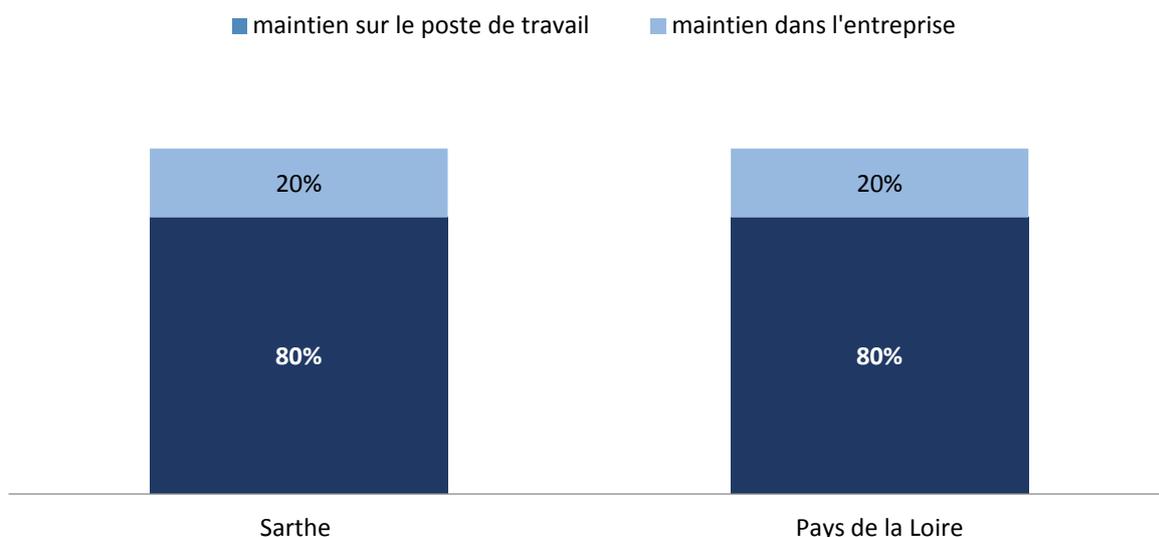
Source : tableau de bord Agefiph, n° 23, bilan à fin mars 2014

Nombre de maintiens pour 100 000 actifs en 2013



Source : tableau de bord de l'Agefiph, n°23, bilan à fin mars 2014

Les types de maintien réalisés en 2013



Source : Agefiph, bilan d'activité des Sameth, Pays de la Loire, 2013

4.2 La situation des assurés à l'issue de l'examen de leur situation par la cellule PDP

La situation d'un assuré peut être examinée plusieurs fois par la cellule PDP et sur deux années civiles. En Pays de la Loire en 2013, le nombre moyen d'examen d'un dossier par la cellule PDP est de 1,45⁶.

Les situations ici présentées concernent les assurés sociaux qui ne feront plus l'objet d'un examen par la cellule PDP. Notons toutefois que cela « ne signifie pas nécessairement que le processus de maintien dans l'emploi ait été conduit jusqu'à son terme. A noter qu'un certain nombre d'entre eux peuvent faire l'objet d'un accompagnement de la part du service social »⁷; accompagnement qui se prolonge au-delà de l'examen de la situation par la cellule.

Comme pour le détail des mesures mobilisées, nous ne disposons pas d'information ventilée par département concernant les maintiens réalisés au titre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

⁶ Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle, p.13

⁷ Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle, p.14

Au titre de l'assurance maladie, les situations s'apprécient autour de 4 catégories :

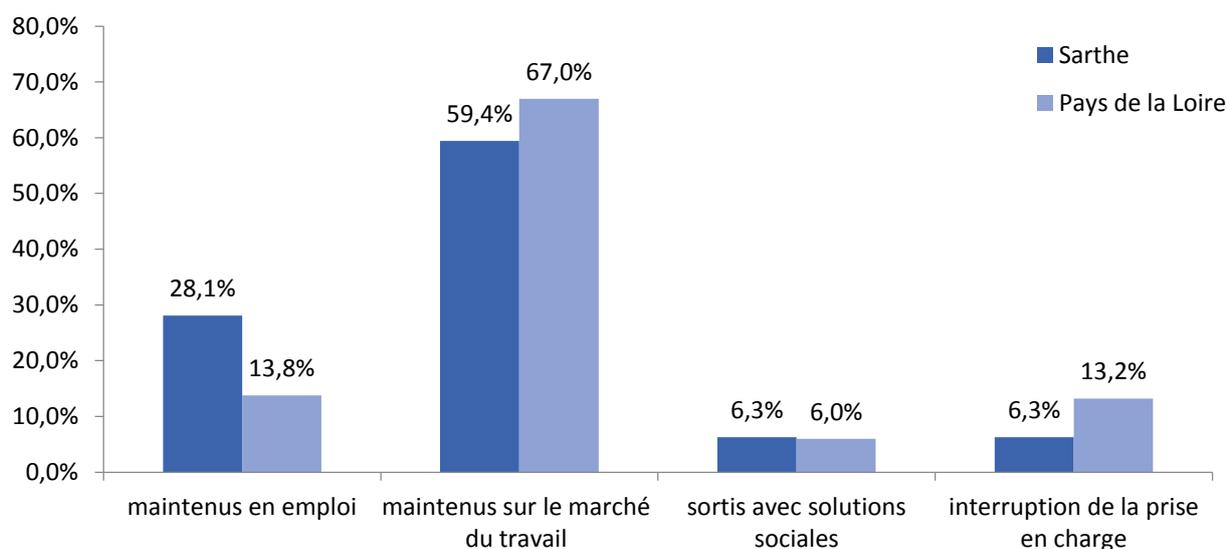
- Maintien en emploi : Maintien dans l'entreprise au même poste/à un autre poste, Reprise activité dans autre entreprise en CDI/en CDD/en intérim, Création d'entreprise
- Maintien sur le marché du travail : Orientation vers partenaire chargé de l'insertion, formation professionnelle, demandeur d'emploi suite licenciement pour inaptitude/suite fin de contrat fin de mission
- Sortie avec solutions sociales : Fin d'intervention PDP suite invalidité, incapacité AT/MP, retraite
- Interruption de la prise en charge : Fin d'intervention PDP suite aggravation état de santé, décès, intervention à l'initiative de l'assuré

En 2013, 392 assurés sociaux ont fait l'objet d'un ou plusieurs examens par la cellule PDP. **Parmi eux, 42 assurés résident dans la Sarthe, soit 11% des assurés de la région concernés.**

Leurs situations à l'issue de l'examen par la cellule PDP se répartissent de la manière suivante :

- 59,4 % sont toujours en lien avec le marché du travail, contre 67 % à l'échelle de la région
- 28,1 % sont maintenus en emploi, contre 13,8 % à l'échelle de la région
- 6,3 % sont sortis avec une solution sociale, contre 6 % dans les Pays de la Loire
- 6,3 % assurés pour lesquels la prise en charge a été interrompue, contre 13,2 % dans les Pays de la Loire

Situations des assurés sociaux au terme du ou des examens par la cellule PDP en 2013



Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Situations des assurés sociaux au terme du ou des examens par la cellule PDP en 2013

	Sarthe	Pays de la Loire
Maintenus en emploi	28,1%	13,8 %
Maintenus sur le marché du travail	59,4 %	67 %
Sortis avec solutions sociales	6,3 %	6 %
Interruption de la prise en charge	6,3 %	13,2 %
Total	100 %	100 %

Source : Carsat, bilan 2013 – Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Notons qu'il ne s'agit pas des résultats à l'issue de l'accompagnement puisque l'accompagnement par le service social de la Carsat peut se poursuivre.

5. Les licenciements pour inaptitude

Depuis 2011 les entrées en assurance chômage suite à un licenciement pour inaptitude sont en augmentation en Pays-de-la-Loire. Ce sont ainsi, 4 011 entrées en assurance chômage suite à un licenciement pour inaptitude qui ont été enregistrées en 2013, soit une hausse de 0,7 % en un an.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi ligériens représentent 16 % des entrées au chômage suite à un licenciement pour inaptitude. Leur part progresse depuis 2011 pour s'établir à 643 entrées en 2013 (+ 30 % en un an).

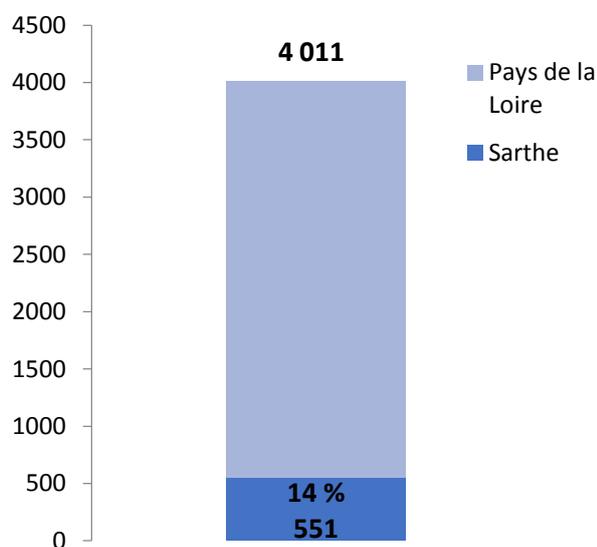
Dans la Sarthe, 551 licenciements pour inaptitude ont été enregistrés en 2013, soit 14 % de l'ensemble des licenciements pour inaptitude de la région. C'est dans la Sarthe que l'on enregistre la plus forte hausse de BOE licenciés pour inaptitude : + 65,5 % en un an.

Répartition départementale des licenciements pour inaptitude - 2013

2013	Total des licenciements pour inaptitude	Part des départements dans les licenciements	BOE licenciés pour inaptitude	Part des BOE	Evolution annuelle des BOE
Sarthe	551	14 %	91	17 %	+65,5 %
Pays de la Loire	4 011	100 %	643	16 %	+30 %

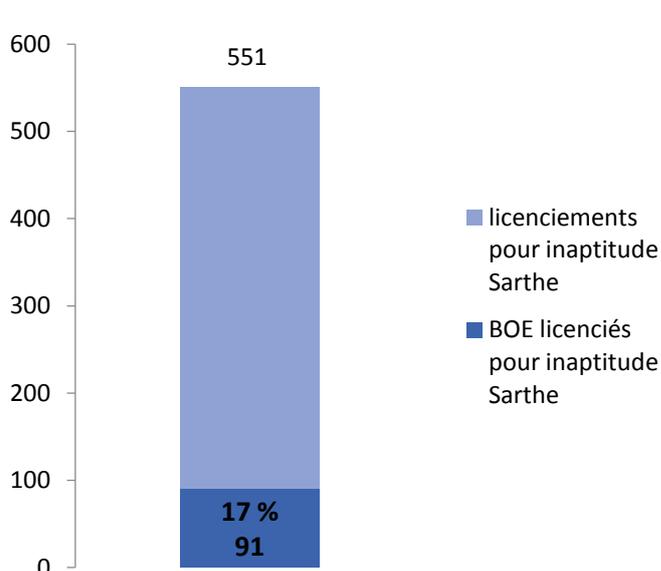
Source : Pôle emploi, Département "Etudes et statistiques sur le marché du travail"

Les licenciements pour inaptitude en 2013



Source : Pôle emploi, Département "Etudes et statistiques sur le marché du travail"

Poids des BOE licenciés pour inaptitude en 2013



Source : Pôle Emploi, Département « Etudes et statistiques sur le marché du travail »

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
AI	Association Intermédiaire
AT	Accident du Travail
BOE	Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRP	Centre de Rééducation Professionnelle
CRPE	Contrat de Rééducation Professionnelle en Entreprise
DEBOE	Demandeur d'Emploi Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi
DEFM	Demande d'Emploi en Fin de Mois
Catégorie A	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
Catégorie B	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e de 78 heures au moins au cours du mois)
Catégorie C	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e de plus de 78h au cours du mois)
Catégorie D	Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une maladie, d'une formation, etc.), sans emploi
Catégorie E	Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple bénéficiaires de contrats aidés)
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DOETH	Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés
EA	Entreprise Adaptée
EI	Entreprise d'Insertion
EPAAST	Etude Préalable à l'Aménagement et à l'Adaptation des Situations de Travail
EQZ	Etablissement à Quota Zéro
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
FIPHP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MOAIJ	Module d'Orientation Adaptée durant les Indemnités Journalières
MP	Maladie Professionnelle
PDP	Prévention de la Désinsertion Professionnelle
PSOP	Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle
RLH	Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap
SAMETH	Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique